

Réunion du 22 juin 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.
- Procuration(s) : Mme Françoise BEY ayant donné pouvoir à M. Serge OEHLER, Mme Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, Mme Martine JUNG ayant donné pouvoir à M. Eric ELKOUBY, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Marc SENE ayant donné pouvoir à Mme Nadine HOLDERITH
- Excusé(s) :
- Absent(s) : M. FISCHER Bernard
- Ne prennent pas part au vote :
- Rapporteur : M. André ERBS

CP/2020/149

E220_2020_06_12_149

65510 - Fonds de solidarité communale

Contrats départementaux de développement territorial et humain - Proposition d'attribution de subventions au titre du Fonds de solidarité communale et d'approbation des termes des projets de conventions financières

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide :

- d'attribuer des subventions au titre du Fonds de solidarité communale pour un montant total de 525 187,00 €, aux Communes figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, conformément aux modalités fixées par le règlement financier départemental ;
- d'approuver les termes des projets de conventions financières à conclure entre le Département et les Communes, figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération conformément au modèle joint en annexe ;
- d'autoriser son Président à signer lesdites conventions.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 44

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	44
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200622-
lmc1138424-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 26/06/20